

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 07 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 novembre à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

**Présents :** Thibault HUMBERT, Gilles LE CAM, Alexandre PUEYO, Sylvie COUCHOT, Anne FROMENTIEL, Benjamin CHKROUN (Visio), Cécilia TOUNGI-SIMO (Visio), Ramzi ZINAOUI (Visio),

**Absents excusés :** Rachid TEMAL, Hervé FLORCZAK,

**Absents non excusés :** France-Lise VALIER, Malika YEBDRI.

### DÉLIBÉRATION 2025 – 025

**Objet :** Demande de subvention à la Région Ile de France pour la maîtrise d'œuvre de la reconstruction du toboggan aquatique du centre balnéaire de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1<sup>er</sup> octobre 1974,

**Vu** le coût des études et de la maîtrise d'œuvre du toboggan estimé à 135 000 euros TTC correspondant à 10 % du montant des travaux,

**Considérant** la nécessité de reconstruire un toboggan au centre balnéaire,

**Considérant** qu'il est important de répondre à la demande de nos usagers afin de rendre le centre balnéaire plus attractif,

#### Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Benjamin CHKROUN,

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

**APPROUVE** le projet d'études préalables aux travaux de mise en œuvre du toboggan du centre balnéaire de l'Île de loisirs pour un montant de 135 000 € TTC,

**AUTORISE** le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France correspondantes,

**SOLLICITE** de la Région Ile de France l'autorisation d'anticiper la maîtrise d'œuvre.

Le Président

Thibault HUMBERT

